

# Addictions NE PLUS ÊTRE SEUL(E)

## Fonds Addict'AIDE

Professeur Michel Reynaud

Responsables de 20% des causes de mortalité, les addictions constituent un problème majeur de santé publique qui concerne quasiment toutes les familles et l'ensemble de la société civile. Atteintes d'une maladie chronique, 80 % des personnes addictes ne sont pas prises en charge. Pour leur permettre de trouver de l'aide, le Fonds Addict'Aide a créé deux portails : Addict'Aide, le village des addictions, et Addict'Aide Pro, les addictions en milieu professionnel.

Le Fonds Addict'Aide est notamment soutenu par le Groupe VYV et le Fonds de lutte contre les addictions.

**Addict'AIDE**  
LE VILLAGE DES ADDICTIONS  
[www.addictaide.fr](http://www.addictaide.fr)

Addict'Aide s'adresse au grand public, en particulier aux personnes addictes et à leurs proches. Elles y trouvent des tests d'autoévaluation pour mesurer la dépendance. Elles peuvent également géolocaliser un médecin addictologue proche du domicile ou du lieu de travail et échanger de façon totalement anonymisée sur un forum avec des patients experts, qui ont connu l'addiction, s'en sont sortis et se sont formés pour accompagner des personnes addictes.

**Addict'AIDE**<sub>pro</sub>  
LES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL  
[www.addictaide.fr/pro](http://www.addictaide.fr/pro)

Addict'Aide Pro, s'adresse au milieu professionnel, entreprises et services publics, aussi bien aux dirigeants, qu'aux managers, responsables RH, collaborateurs, partenaires sociaux et services de prévention et de santé au travail. Ils y trouvent des fiches pratiques par thématique ou addiction pour se renseigner, prévenir et réagir face à une conduite addictive et un annuaire qui répertorie les acteurs publics, associatifs ou privés qui peuvent les accompagner dans leur démarche de prévention des conduites addictives.

# Fondation AUTONOMIA

## PRÉSERVER, FAVORISER ET ENCOURAGER L'AUTONOMIE

La Fondation AUTONOMIA, reconnue d'utilité publique encourage et favorise l'autonomie des personnes en situation de handicap, de dépendance ou concernées par toute forme d'addiction. Son action vise à repérer des besoins non couverts, identifier et financer des solutions innovantes, essayer des bonnes pratiques. Elle s'engage notamment pour adapter l'habitat, favoriser l'inclusion dans l'emploi, soutenir les aidants, accompagner la vie à domicile en préservant le lien social. La Fondation est soutenue par le Groupe VYV, VYV 3, la MGEN et Harmonie Mutuelle.

### UN ENGAGEMENT AU PLUS PROCHE DES ACTEURS DE TERRAIN

L'engagement de la Fondation « plus d'autonomie pour tous » repose sur des travaux qui prennent en compte l'expérience et la parole des personnes et des professionnels et s'attachent à les rendre sujets et acteurs.

La Fondation structure son action en programmes et soutient des organisations qui œuvrent au plus près du terrain pour accompagner l'autonomie des personnes les plus fragiles.

A titre d'exemple, les projets ont pour objet de développer la médiation familiale au sein des établissements médico-sociaux, d'accompagner les familles dont un des membres est porteur de handicap, de déployer de nouvelles formes d'habitat, de soutenir la création d'un site web au service de la recherche d'emploi des personnes aveugles et malvoyantes, d'être au plus proche des jeunes aidants.

### UN STATUT DE FONDATION ABRITANTE POUR AMPLIFIER L'ACTION

La Fondation AUTONOMIA dispose du statut de fondation abritante. Ce statut lui permet d'accueillir sous son égide des fondations portées par des personnes physiques, des familles, des entreprises, des associations qui souhaitent s'engager dans une démarche philanthropique. L'enjeu est également d'utiliser ce statut d'abritant pour constituer un réseau de fondations abritées engagées pour financer des projets en faveur de l'autonomie.

Les 2 fondations abritées sont la Fondation KUNZ qui œuvre pour révéler les talents des personnes en situation de handicap et la Fondation SIEL BLEU dont la mission est de promouvoir la santé par l'activité physique.

[www.fondationautonomia.org](http://www.fondationautonomia.org)



©OrchestreDesChampselysées  
Projet soutenu par la Fondation KUNZ

©UNIS CITE  
Projet Familles en harmonie

GRUPE  
vyv

Vivement  
ensemble!

CONVENTION  
16 NOVEMBRE 2021